



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LV)/2
4 octobre 2021

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION
Du 29 novembre au 3 décembre 2021
Session en visioconférence

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

ÉCONOMIE, STATISTIQUES ET MARCHÉS

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	406 238
Gouvernement du Japon:	\$EU	321 138
Gouvernement d Mozambique:	\$EU	85 100

Agence d'exécution: Direction nationale des territoires et des forêts (DNFTF)

Approbation: Avril 2015

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Juillet 2018

Durée:	Prévue:	15 mois
	À ce jour:	38 mois

Bien que des fonds aient été annoncés en faveur de ce projet en mars 2016, les événements intervenus par la suite ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre ainsi que tout déboursement de fonds jusqu'à ce que le Conseil ait examiné la défaillance financière de l'OIBT lors de sa cinquante-deuxième session prévue plus tard dans l'année. En conséquence, l'accord de ce projet a été signé par l'OIBT et le Gouvernement du Mozambique en juin 2017 et l'Agence d'exécution a soumis en juillet 2018 le rapport de lancement assorti de toutes les pièces requises pour le lancement du projet, à la suite de quoi la première tranche des fonds a été déboursée. Un rapport d'activité/de lancement a été soumis en mars 2019 (couvrant les activités exécutées jusqu'à la fin de 2018) et un deuxième rapport d'activité a été soumis en septembre 2019 (en justification de la seconde tranche des fonds du projet, qui a été décaissée en janvier 2020) couvrant la période courant jusqu'en août 2019. Un troisième rapport d'activité couvrant les activités jusqu'en juillet 2020 a été soumis et le plus récent en septembre 2021 accompagné d'une demande de versement de l'ultime tranche des fonds du projet qui est en instance dans l'attente de la soumission d'un rapport sur la viabilité des produits du projet, ainsi que requiert l'accord de projet.

Selon les rapports d'activité qui ont été soumis (dont la version intégrale est disponible auprès du Secrétariat), l'Agence d'exécution a exécuté à la fin de 2018 les activités de lancement du projet (dont le recrutement des membres de l'équipe du projet au sein des organismes gouvernementaux). Le Comité de pilotage du projet a été formé et se compose de représentants de l'ensemble des organismes gouvernementaux en charge de l'application des lois forestières. L'organisme qui assure la fonction d'Agence d'exécution a été renommé «Direction nationale des forêts» et est actuellement sous la supervision du Ministère des territoires, de l'environnement (MTA). Le Département provincial forestier de Sofala est désormais supervisé par le Service provincial de l'environnement (DPA). L'application des lois forestières est menée par l'Agence de contrôle de la qualité environnementale (AQUA), qui est également sous la supervision du MTA.

Les services provinciaux des forêts et de la faune de Sofala participent à la création d'un forum sur la lutte contre l'exploitation forestière illégale dans la province de Sofala. Le dernier rapport d'activité indique que, bien que la plupart des activités du projet sont terminées, dont la mise au point d'un système de traçabilité des grumes, des retards dans l'exécution de certaines activités de terrain visant à mettre en œuvre le système à Sofala en raison de la Covid-19 entraîneront un délai et que le projet s'achèvera en milieu d'année 2021.

L'OIBT a approuvé, en 2019, le recrutement des consultants internationaux et nationaux qui conduiront les activités du projet. Le Secrétariat a procédé en novembre 2019 à la première visite de suivi, au cours de laquelle il a été constaté que les travaux des consultants se rapportant au développement d'un système pilote de traçabilité des grumes dans la région de Beira au centre du Mozambique (d'où un grand volume de grumes est exporté) se déroulaient conformément au plan des travaux approuvé.

Au cours de la période 2020-2021, le projet a procédé à un diagnostic de la chaîne de valeur du secteur forestier et de la situation actuelle de l'exploitation des forêts, en privilégiant l'élaboration d'une stratégie provinciale de prévention et de lutte contre l'exploitation forestière illicite à Sofala. Regrettablement, les activités du projet ont dû être arrêtées durant 12 mois environ au cours de cette période, en raison des impacts de l'ouragan Idai et de la pandémie de Covid-19 qui ont rendu impossible de recruter des consultants en vue de mener les tâches requises. Pour compenser ce retard, le projet a demandé une prorogation (qui a été accordée par l'OIBT) jusqu'en décembre 2021 sans rallonge budgétaire. Tous les consultants ont maintenant été recrutés et toutes les activités du projet devraient être achevées d'ici à la fin de 2021.

L'ultime visite de suivi programmée pour la fin de 2020 a été reportée à de multiples reprises en raison des restrictions sur les déplacements mises en place suite à la pandémie de Covid-19. Si possible, cette mission aura lieu vers la fin de 2021, avant l'achèvement du projet. Le rapport d'activité complet soumis par l'Agence d'exécution en septembre 2021 est disponible, sur demande, auprès du Secrétariat.

Dans le cadre de son suivi financier et de ses responsabilités de supervision, l'OIBT a commandé en milieu d'année 2020 un audit indépendant de ce projet suite à des réclamations de la part des consultants internationaux faisant part de retards de paiement/d'irrégularités. Le rapport d'audit (disponible sur demande auprès du Secrétariat) a constaté que la totalité des fonds du projet était utilisée en accord avec le budget approuvé, et tous les litiges avec les consultants ont été résolus.

2. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois du Guatemala

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	581 536
Gouvernement du Japon:	\$EU	396 080
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	20 000
Gouvernement du Guatemala:	\$EU	165 456

Agence d'exécution: Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB)

Approbation: Novembre 2019

Financement: Décembre 2019

Date de lancement: Mai 2020

Durée:	Prévue:	36 mois
	À ce jour:	16 mois

Le présent compte rendu repose sur un rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2021, qui est disponible sur demande (uniquement en espagnol) auprès du Secrétariat.

L'épidémie de COVID-19 a entraîné des retards dans le démarrage du projet, mais l'accord de projet a été signé et les dispositions relatives à sa mise en œuvre finalisées en mai 2020, date à laquelle la première tranche des fonds a été versée. L'OIBT a donné son accord pour que le Conseil national des normes de la gestion durable des forêts du Guatemala (*Consejo Nacional de Estándares de Manejo Forestal Sostenible para la Guatemala*), l'organisme que l'INAB a sélectionné pour mettre en œuvre le projet, nomme le

coordinateur du projet. L'OIBT a également délivré des lettres de non-objection avalisant l'achat pour le projet de matériel et d'un véhicule en accord avec le budget/plan des travaux approuvés.

Les travaux de terrain du projet ont commencé plus lentement que prévu suite aux restrictions sur les déplacements prises en raison de la Covid-19. Dans leur majeure partie, les travaux ont été menés en distanciel du fait que le Gouvernement du Guatemala ait imposé des mesures de distanciation sociale. Toutes les activités de formation ont en conséquence été retardées en raison de l'augmentation des cas de Covid-19 au Guatemala. Seules les activités de formation ne nécessitant pas de rassemblements ont été menées. Malgré ces problèmes, l'exécution des activités a enregistré les progrès suivants:

Produit 1. Un modèle simplifié de gestion est mis en œuvre pour les propriétaires de petites extensions forestières.

Activité 1.1. Former les principaux acteurs (40 régisseurs forestiers, 280 propriétaires de forêt, techniciens forestiers, intermédiaires, etc.) à l'utilisation et aux avantages d'un plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³.

Trois ateliers de formation ont été tenus à l'intention des Régisseurs forestiers de l'INAB, propriétaires de forêt et techniciens forestiers. Ces ateliers de formation ont eu lieu sur les sites suivants: Tecpán, Chimaltenango; Antigua, Sacatepéquez; et Guatemala City. Un total de 113 personnes ont participé à ces trois ateliers, dont 16 femmes et 97 hommes.

Activité 1.2 Encourager et faciliter la mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour des usages inférieurs à 50 m³ dans la zone pilote du projet.

La mise en œuvre du plan simple de gestion forestière pour les volumes récoltés inférieurs à 50 m³ a été encouragée dans la zone pilote du projet. En outre, par le biais des sièges régionaux et sous-régionaux de l'INAB, les techniciens forestiers ont reçu une formation et un transfert de connaissances personnalisé.

Activité 1.3 Développer du matériel promotionnel pour la diffusion du plan simple de gestion. Le matériel promotionnel (brochures, affiches et dépliants) a été développé et préparé pour la diffusion du plan simple de gestion forestière.

Produit 3. Les mécanismes de contrôle du transport de produits forestiers sont renforcés.

Activité 3.1 Mise au point et en œuvre du Système d'information électronique pour les entreprises forestières Version 2.0 (SEINEF 2.0). Une analyse des améliorations du système a été menée et une expertise-conseil lancée pour appliquer les améliorations prévues.

Activité 3.2 Mise au point d'applications pour smartphone pour calculer le cubage des grumes dans les véhicules de transport routier et les rendements primaires des scieries. Application de mesurage des grumes dans les véhicules de transport routier: cette application et son mode d'emploi ont déjà été élaborés pour les smartphones Android. Application de calcul de rendement des scieries: cette application et son mode d'emploi ont déjà été élaborés pour les smartphones Android et iOS.

Produit 4. Le Système municipal d'enregistrement et de suivi des dispenses est mis en œuvre.

Activité 4.1 Accompagnement et formation relatifs à un registre normalisé des dispenses de permis forestier pour les municipalités dotées d'un accord de consommation familiale.

Les essais du registre standardisé ont été menés au cours de janvier 2021. Toutefois, plusieurs problèmes restent à résoudre avant le lancement final du module. Les trois municipalités où débutera la formation ont été sélectionnées: San Diego Zacapa; Tecpán Guatemala Chimaltenango; et San José.

Ces activités ainsi que celles en instance devraient toutes rapidement progresser en 2022 une fois que les restrictions mises en place en raison de la Covid-19 auront été assouplies.

Une mission de suivi de l'OIBT et la première réunion du Comité de pilotage du projet qui étaient prévues ont été reportées à partir de la mi-2020, et, en raison de la pandémie, il a été jusqu'à présent impossible de les organiser en 2021. Si les conditions le permettent, une visite de suivi au Guatemala pourrait être programmée vers la fin de 2021. Le premier rapport d'audit annuel couvrant 2020 a été soumis dans les délais par l'Agence d'exécution et jugé satisfaisant par le Secrétariat.

3. PD 845/17 Rev.3 (M) Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	171 344
Contribution de l'OIBT:	\$EU	146 944
Gouvernement du Ghana:	\$EU	24 400

Agence d'exécution: Association du développement rural et de la jeunesse (*Rural Development and Youth Association*, RUDEYA)

Agence collaboratrice: Centre d'appui à la gestion des ressources (*Resource Management Support Centre*, RMSC/FC)

Approbation: Septembre 2019

Financement: Novembre 2020

Date de lancement: Mars 2021

Durée: Prévue: 18 mois
À ce jour: 6 mois

Sur la base du rapport d'activité soumis par l'Agence d'exécution en août 2021, les avancées dans l'exécution du projet sont les suivantes:

- RUDEYA a organisé une réunion du Comité technique du projet (à savoir le comité de pilotage) en avril 2021. Les membres en ont retiré une connaissance approfondie du projet et ont convenu de stratégies pour le mettre en œuvre efficacement. La première réunion du CTP a réussi à réunir le représentant de l'OIBT, l'agent de la Commission forestière chargé des relations avec le donateur, le Directeur du RMSC, le représentant de *Forest Watch Ghana*, le représentant de l'organisation de la société civile *Kumasi Wood Cluster*, des représentants des bureaux locaux du gouvernement dans la zone du projet, le représentant de la Division des services forestiers du District forestier de Mankraso, ainsi que deux représentants de l'Agence d'exécution (RUDEYA). Il s'agit là d'un accomplissement majeur dans un contexte de restrictions découlant de la Covid-19. Les dispositions prises pour le suivi et la mise en œuvre ont été convenues avec les agences collaboratrices. On a attiré l'attention sur les lignes directrices et publications de l'OIBT pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet. Le CTP a également discuté des projets et publications pertinents du RMSC et des organisations de la société civile qui seront utiles et bénéfiques pour les activités de suivi indépendant par la CS/communauté et de développement communautaire prévus dans le document de projet.
- RUDEYA a organisé un atelier de lancement à l'intention de l'ensemble des parties prenantes du projet. Les participants, au nombre de trente (30), étaient issus des parties prenantes clés et des communautés forestières du District forestier de Mankraso. Au nombre des participants figuraient des agents de planification des trois assemblées municipales/de district faisant partie du district forestier de Mankraso, les organisations communautaires et les chefs traditionnels des communautés forestières. Les participants comptaient également le représentant de la Commission forestière (agent chargé des relations avec le donateur), le Directeur de la RMSC, le chef de l'information et des technologies de la RMSC et des représentants des organisations de la société civile et de *Forest Watch Ghana*. L'atelier de lancement a été organisé pour marquer l'ouverture officielle du projet et informer les parties prenantes clés des objectifs du projet, des acquis escomptés et de leurs rôles anticipés. Cet atelier de lancement a aidé à rassembler les apports des participants pour assurer la mise en œuvre efficace du projet. Cela facilitera la réalisation des acquis escomptés du projet.
- De rapides études de reconnaissance des paysages, communautés forestières et des routes menant aux communautés forestières ont été menées. Elles ont été effectuées dans le but de se familiariser avec les conditions générales prévalant dans la zone du projet. Il s'agissait également d'aider l'équipe du projet à rencontrer les chefs traditionnels et autorités connexes dans le cadre des rites d'entrée dans les communautés. Ces expéditions de reconnaissance ont permis de mettre en place l'environnement nécessaire à une interaction favorable avec les chefs et les habitants des communautés forestières.

Sur la base du rapport de l'Agence d'exécution, la mise en œuvre des activités prévues se résume comme suit:

- RUDEYA a mené une étude de référence sur les connaissances des parties prenantes forestières en matière de gouvernance forestière et de pratiques de gestion communautaire dans les 20 communautés forestières sélectionnées. Un projet de rapport d'étude de référence est donc joint à ce rapport d'activité pour observations et apports de l'OIBT.
- RUDEYA, en collaboration avec la RMSC, a mené des campagnes de sensibilisation chez les 20 communautés forestières. Ces programmes de sensibilisation ont pris la forme de campagnes audiovisuelles, de photos, d'affiches et de sessions interactives qui ont été adaptées à des publics spécifiques comme stratégie visant à assurer que les participants aient une connaissance des sujets discutés. Plus de trois cents (300) femmes et sept cent cinquante (750) hommes ont participé à ces campagnes de sensibilisation. Mille cinquante (1050) participants au total en ont bénéficié. Les 20 communautés forestières ont pu apprendre sur la gouvernance des forêts et les dispositions de partage des avantages tirés du bois. Ces campagnes ont couvert diverses questions dont le changement climatique (REDD+), les Accords de partenariat volontaires (APV) dans le cadre du Plan d'action de l'Union européenne relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), l'accord de responsabilité sociale (ARS), l'exploitation forestière hors réserves, les compétences en négociation pour un accès équitable aux revenus tirés du bois et les pratiques de la gestion communautaire des forêts. Y ont assisté des chefs locaux (*Odikro*), des reines mères, des aînés, des membres des Assemblées, des membres des comités des unités, des agriculteurs, des jeunes, des femmes et d'autres membres des communautés.
- Des préparatifs ont été effectués pour le programme de formation aux compétences en négociation de SRA et aux dispositions pour le partage des avantages tirés du bois. La personne ressource a préparé le contenu et le matériel de la formation. Les personnes à former ont été identifiées, mobilisées et sélectionnées. L'atelier de formation proprement dit aura lieu en août 2021.
- RUDEYA a déjà élaboré des lignes directrices sur le suivi indépendant de la société civile/des communautés. La personne ressource a été identifiée et les participants des communautés et des organisations de la société civile ont été sélectionnés. La réunion proprement dite est programmée pour août 2021.
- L'exécution du projet se déroule de manière satisfaisante malgré la pandémie de Covid-19 et les restrictions qui en découlent.
- Environ quatre activités préliminaires ont été mises en œuvre au cours de la période concernée par le présent rapport. Bien que cette durée ait été nécessaire, elles ont pris environ deux mois, ce qui a rendu impossible de terminer les activités 1.3 et 2.1. Toutefois, elles seront exécutées en août 2021 et des dispositions supplémentaires seront prises pour terminer toutes les activités programmées durant la première année (Année 1).
- RUDEYA ne prévoit pas non plus de difficultés majeures dans la mise en œuvre des activités prévues au titre des produits 1, 2 et 3.
- Durant la période concernée par le présent rapport RUDEYA a opéré 50 pour cent de l'ensemble des activités du projet prévues durant l'année 1. Grâce à la meilleure connaissance des communautés et parties prenantes, l'exécution des activités restantes pourra être diligente.

Le rapport d'activité complet soumis par l'Agence d'exécution est disponible auprès du Secrétariat. Une première mission de suivi du projet sera menée en 2022, si les restrictions découlant de la Covid-19 permettent les déplacements.

[B] Projets en attente de leur financement

1. PD 878/18 Rev.2 (M) Appui à la certification des plantations domaniales de teck de l'Office national du bois (ONAB) au Bénin

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	535 252
Contribution de l'OIBT:	\$EU	444 752
Contribution du Gouvernement du Bénin:	\$EU	90 500

Agence d'exécution: Office National du Bois (ONAB)

Agence collaboratrice: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC)

Approbation: Octobre 2020

Durée: 36 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2022 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

2. PD 879/18 Rev.2 (M) Renforcement des capacités du système national d'information et de gestion des statistiques forestières (Bénin)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	385 288
Contribution de l'OIBT:	\$EU	347 088
Contribution du Gouvernement du Bénin:	\$EU	38 200

Agence d'exécution: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC)

Agence collaboratrice: Institut national des statistiques et de l'analyse économique

Approbation: Septembre 2021

Durée: 24 mois

Ce projet devait perdre son statut de projet approuvé le 30 avril 2021 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement du Bénin a soumis une lettre au Responsable en chef demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2021 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 30 avril 2023.

3. PD 913/20 Rev.1 (M) Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	1,207 452
Contribution de l'OIBT:	\$EU	856 352
Contribution du Gouvernement du Panama:	\$EU	351 100

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement (*Ministerio de Ambiente, MiAmbiente*)

Approbation: Octobre 2020

Durée: 36 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2022 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

INDUSTRIE FORESTIÈRE**[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution**

1. PD 737/14 Rev.2 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées mené en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord-Sumatra

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	787 502
Gouvernement du Japon:	\$EU	589 863
Gouvernement de l'Indonésie/ISWA:	\$EU	197 150

Agence d'exécution: Direction générale de la gestion de l'exploitation forestière (BUK), Ministère des forêts

Agence collaboratrice: Association indonésienne des scieries et industries du travail du bois (*Indonesian Sawmill & Woodworking Association, ISWA*)

Approbation: Mars 2016

Financement: Mars 2016

Date de lancement: Octobre 2017

Durée:	Prévue:	48 mois
	À ce jour:	47 mois

Bien que des fonds aient été annoncés en mars 2016 en faveur de ce projet, les événements qui ont suivi ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre et tout décaissement de fonds jusqu'à l'examen de la défaillance financière de l'OIBT lors de la cinquante-deuxième session du Conseil. Le montant annoncé pour ce projet était de 489 \$EU inférieur au budget approuvé. Le Secrétariat s'est coordonné avec l'Agence d'exécution et une modification mineure au budget du projet a été acceptée pour permettre que l'accord de projet soit signé sur la base du montant des fonds effectivement reçu. L'accord de projet a été signé en mars 2017 et l'Agence d'exécution a soumis en octobre 2017 au Secrétariat de l'OIBT son rapport de lancement et autres pièces requises. La première tranche des fonds a été déboursée immédiatement après.

Ce projet a pour objet d'accroître la contribution du secteur forestier à l'offre en énergie renouvelable et au développement économique de la région, ce en augmentant la fourniture d'énergie issue de la biomasse ligneuse. Son objectif spécifique consiste à améliorer les conditions propices à l'accroissement de la capacité de fourniture en énergie de biomasse ligneuse dans la région du Nord-Sumatra, en exploitant efficacement les ressources forestières existantes dans le cadre du développement de forêts de production d'énergie sur les terres dégradées avec la participation des communautés locales.

Les produits escomptés de ce projet sont: i) le développement d'une offre pérenne en dendroénergie a été amorcé; ii) une main-d'œuvre qualifiée pour le développement de l'énergie de biomasse ligneuse est disponible; et iii) l'investissement dans le développement de la filière dendroénergétique est favorisé. Le projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les pouvoirs publics locaux, les communautés locales, le secteur privé et autres partenaires.

On anticipe que, à l'issue du projet, l'amélioration des conditions propices au développement de la filière dendroénergétique aidera à atteindre les objectifs de la politique nationale, à savoir développer les énergies vertes par l'exploitation efficace des ressources forestières disponibles. Il est certain que le développement des énergies forestières sur des terres dégradées réduira les émissions de carbone et, parallèlement, générera de plus grandes opportunités d'emploi qui augmenteront les revenus des communautés locales. En outre, l'exploitation de centrales électriques pour la fabrication de granulés de bois ou la production d'électricité créeront également de nombreux emplois, contribuant ainsi à accroître les revenus des communautés locales et à réduire les émissions de carbone grâce à une moindre utilisation du charbon et des combustibles fossiles. En réalisant l'objectif spécifique et en opérant des investissements

dans la dendroénergie, ce projet contribuera sensiblement à accélérer la croissance économique, à créer des opportunités d'emploi et à réduire les émissions de carbone, ce en accord avec les principes fondamentaux du développement économique national adoptés par le gouvernement.

Le présent rapport d'activité couvre la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 juillet 2021. Ont été réalisées au cours de cette période les activités suivantes:

Produit 1: Le développement d'une offre dendroénergétique durable est lancé

Sur les cinq activités définies à la suite du produit 1, trois activités se rapportant à l'attribution de terres (Act. 1.1 et Act. 1.2) et une (1) activité se rapportant à l'évaluation de l'offre de long terme en énergie bois issus de sources autres que forestières (Act. 1.5) sont achevées. Des terres se prêtant à la création de forêts à finalité énergétique ont été identifiées et des placettes de démonstration ont été allouées à trois unités forestières d'aménagement (UFA), à savoir: district de Simalungun, Humbang – district d'Hasundutan et district Tapanuli Selatan. Deux autres activités se rapportant à la modélisation d'une forêt à finalité énergétique (Act. 1.3) et à l'estimation de l'offre potentielle en forêts plantées à finalité énergétique (Act. 1.4) sont toujours en cours.

Produit 2: Une main-d'œuvre qualifiée est disponible pour développer une biomasse à finalité dendroénergétique

Sur les cinq activités définies à la suite du produit 2, trois relatives à l'engagement des communautés locales (Act. 2.1, Act. 2.2 et Act. 2.3) et une autre se rapportant aux études comparatives (Act. 2.4) sont achevées. Des dialogues avec les communautés ont été organisés dans 49 villages. La formation aux compétences techniques et gestionnaires a été dispensée à un total de 250 agriculteurs. Pour mener les études comparatives sur le développement de la filière dendroénergétique pour les cadres exécutifs et autres cadres, des visites ont été effectuées au Viet Nam et en Chine (à Guangzhou et Shanghai). L'activité destinée à élaborer des manuels techniques sur le développement de l'énergie à partir de trois essences forestières plantées (gamal, kaliandra et lamtoro) se poursuit.

Produit 3: L'investissement dans la filière dendroénergétique est encouragé

Le produit 3 comprend six activités, dont cinq (Act. 3.1, Act. 3.2, Act. 3.4, Act. 3.5 et Act. 3.6), ont été mises en œuvre. L'information sur les technologies et les marchés de la dendroénergie a été diffusée en continu depuis le démarrage de l'exécution du projet par divers moyens, dont le site web du projet (<https://www.iswaonline.co.id/>). Un atelier national et une consultation d'experts sur les énergies renouvelables ont été organisés dans la province du Nord Sumatra et à Jakarta, avec la participation des parties prenantes et experts du projet. Une étude de faisabilité sur l'investissement dans la fabrication commerciale de dendroénergie et une révision de la politique ont été opérées pour renforcer les incitations à l'investissement.

Dans l'ensemble, les opérations du projet se déroulent normalement en vue de réaliser les produits et les objectifs, sans problèmes opérationnels. Sous réserve d'amélioration de la situation découlant de la Covid-19, une ultime visite de suivi (dont une réunion du CPP) pourrait avoir lieu à la fin de 2021. Le rapport annuel d'audit financier couvrant la période de janvier à décembre 2020 a été soumis en mars 2021. Un rapport d'activité complet a été soumis par l'Agence d'exécution en août 2021 et est disponible auprès du Secrétariat.

2. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	248 624
Gouvernement du Japon:	\$EU	196 224
Gouvernement du Honduras/ICF:	\$EU	52 400

Agence d'exécution: Institut national de conservation et de développement des forêts, des aires protégées et de la faune forestières (*Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Areas Protegidas y Vida Silvestres*, ICF)

Approbation: Avril 2015

Financement:	Mars 2016
Date de lancement:	Septembre 2018
Durée:	Prévue: 24 mois
	À ce jour: 36 mois

Bien que des fonds avaient été annoncés en mars 2016 en faveur de ce projet, les événements qui ont suivi ont conduit à la décision de suspendre sa mise en œuvre et tout décaissement de fonds jusqu'à l'examen de la défaillance financière de l'OIBT lors de la cinquante-deuxième session du Conseil à la fin de 2016.

Après plusieurs délais de la part du Gouvernement du Honduras, l'accord de projet a été signé en avril 2018 et l'Agence d'exécution a soumis en juin 2018 un rapport initial ainsi que toutes les pièces utiles au lancement du projet. La première tranche des fonds a été versée à l'Agence d'exécution en septembre 2018, dès qu'elle a communiqué au Secrétariat les coordonnées du compte bancaire du projet.

Suite au lancement de ce projet, l'Agence d'exécution a mis en place un Comité technique du projet et l'OIBT a approuvé (au début de 2019) le personnel/les consultants recrutés pour le projet. Le bureau du projet a été mis en place et le véhicule prévu dans le budget approuvé a été acheté pour permettre de se rendre sur les trois sites du projet situés dans le nord-est du Honduras. La liste des essences ligneuses moins utilisées devant être étudiée a été finalisée en consultation avec des experts locaux, et des réunions ont été organisées sur chacun des sites du projet afin de familiariser les parties prenantes locales avec les objectifs du projet et leur rôle respectif. Des inventaires des sites du projet ont été menés et des listes complètes des essences ligneuses présentes dressées. Des guides des meilleures pratiques ont été préparés pour toutes les essences ciblées et les études de marché nécessaires pour commercialiser ces essences sur le marché local et le marché d'exportation sont presque terminées. Des études sur les volumes disponibles pour les essences sélectionnées ont été menées, de même que des études des communautés locales qui bénéficieront de l'extraction de ces essences ligneuses moins utilisées qui sont ciblées.

Suite aux délais prolongés en 2020-2021 dus à la pandémie, le projet a repris ses travaux en milieu d'année 2021, en vue d'exécuter les activités suivantes: 2.1.2 (par des moyens en ligne, la poursuite du développement de réunions de socialisation avec les propriétaires forestiers, les producteurs forestiers et les représentants des communautés afin de convenir de mesures et de pratiques pour la protection, la gestion et l'utilisation d'essences moins utilisées); 2.2.1 (étude de marché, dont un plan d'activité, destinée à renforcer les petites activités familiales qui fonctionnent, élaborer des produits à valeur ajoutée issus d'essences moins utilisées et en tirer parti); et 2.2.2 (élaboration d'un plan d'activité fondé sur la promotion, la gestion, l'emploi et la commercialisation d'essences moins utilisées).

À ce jour, le projet a mené quatre études dans le cadre des activités suscitées et est sur le point d'en démarrer une cinquième avec la participation interinstitutionnelle et des communautés en vue d'élaborer un plan de formation complet pour la gestion, l'emploi et la commercialisation de 12 essences moins utilisées. Toutes les activités continuent de soutenir les organisations communautaires dans la commercialisation et le marketing d'essences moins utilisées issues des forêts tropicales honduriennes. Les activités du projet devraient être achevées d'ici à la fin de 2021 ou au début de 2022.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet qui couvre les activités du projet menées jusqu'en juillet 2021, lequel est disponible sur demande (en espagnol uniquement). La seconde tranche des fonds du projet a été versée en août 2021. Une première mission de suivi du projet a été menée par le Secrétariat en août 2019, au cours de laquelle il a été constaté que toutes les activités du projet étaient menées en accord avec le calendrier; la mission de suivi prévue pour la deuxième moitié de 2020 a été reportée à de multiples reprises durant 2021 suite aux restrictions sur les déplacements imposées en raison de la Covid-19. Si les conditions le permettent, une mission de suivi pourrait être programmée vers la fin de 2021.

3. PD 815/16 Rev.2 (I) Accroissement de l'efficience des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	146 480
Gouvernement des États-Unis.:	\$EU	50 000
Gouvernement de la Rép. de Corée:	\$EU	40 000
Contribution de l'agence d'exécution:	\$EU	30 000

Agence d'exécution:	Association vietnamienne du bois et de ses produits dérivés (VIFORES)	
Approbation:	Août 2017	
Financement:	Décembre 2017	
Date de lancement:	Juillet 2018	
Durée:	Prévue:	24 mois
	À ce jour:	38 mois

Ce projet vise à accroître les avantages économiques, sociaux et environnementaux que procurent la foresterie et l'industrie de la transformation du bois vietnamiennes. Ses objectifs spécifiques consistent à augmenter l'efficacité de la transformation des plantations d'acacia au Viet Nam. Les produits escomptés sont: i) accroître l'offre en bois d'acacia de plantation, de manière à fournir des bois de diamètres plus grands, de meilleure qualité et du certifiés; ii) améliorer la capacité de transformation des plantations d'acacia pour rendre la filière pleinement efficiente; et iii) sensibiliser au Système de vérification de la légalité du bois (TLAS) en lien avec les plantations d'acacia. Les principaux bénéficiaires que cible ce projet sont les propriétaires forestiers/sylviculteurs et entreprises du secteur privé, qui sont impliqués dans la transformation du bois d'acacia.

Ce projet est le premier que l'OIBT mène au Viet Nam. Il a été en partie financé en décembre 2017 lors de la cinquante-troisième session du Conseil, puis lancé tandis qu'un montant de 26 480 \$EU (22,73 pour cent de la contribution de l'OIBT) restait à obtenir. Le budget manquant a été alimenté par le Fonds pour le Partenariat de Bali et approuvé à la cinquante-quatrième session du Conseil en novembre 2018. La première tranche des fonds de l'OIBT a été versée à l'Agence d'exécution du projet en juillet 2018. Les missions de suivi qui ont été menées par le Secrétariat en 2018 et en 2019 ont constaté que toutes les activités du projet se déroulaient normalement.

Toutes les activités du projet ont maintenant été menées à bien. Les réalisations du projet peuvent se résumer comme suit:

Produit 1: Offre locale accrue en bois d'acacia de grands diamètres, certifié et de meilleure qualité à destination des entreprises de transformation de bois.

- Plus d'une centaine d'agriculteurs de la province de Nghe An ont été formés aux techniques de gestion des plantations et sensibilisés aux avantages des plantations d'acacia de grande échelle.
- Trente entreprises de bois et planteurs ont été formés à la certification des forêts.
- Le projet a soutenu la création de la pépinière de reproduction de semis d'*Acacia auriculiformis* et d'*Acacia mangium* dans la province de Nghe An. La Coopérative de plantation Thanh Thuy reçoit un soutien technique et financier du projet pour améliorer les pratiques en pépinière. En mars 2020, un acacia hybride développé par la Coopérative forestière Thanh Thuy a été agréé par le Comité provincial de Nghe An comme étant apte à la production commerciale.
- Un rapport sur l'emploi actuel du bois d'*Acacia auriculiformis* et d'*Acacia mangium* assorti de préconisations sur l'amélioration de la performance des plantations d'acacia dans le Sud-Est du Viet Nam est achevé.
- Un atelier de formation à la transformation du bois d'acacia et à la gestion des plantations d'acacia a été suivi par 40 participants issus d'entreprises de transformation du bois et de coopératives de plantations.
- Le projet a contribué à la formulation de la stratégie de développement forestier 2021-2025 et à la vision à l'horizon 2030. Cette stratégie a été adoptée par le Gouvernement en avril 2021. Dans le cadre de cette stratégie, le rendement moyen d'une plantation commerciale est anticipé atteindre 22 m³/ha/an d'ici à 2025 et 90 pour cent des plantations seront créées au moyen de semis certifiés et de qualité. Avec cette stratégie, le Gouvernement veut également encourager l'investissement privé dans les grandes plantations de bois, ce dans le cadre d'une réforme du régime foncier, des prêts à taux préférentiel et du marketing.

Produit 2: Capacité accrue à augmenter l'efficacité de la filière de transformation de l'acacia.

- Au moins 300 travailleurs non qualifiés employés par des entreprises de transformation de bois ont suivi des stages de formation pour améliorer leurs compétences. Suite à cette formation, ces travailleurs devraient être en mesure d'opérer le matériel de classement, de sciage, de séchage et de préservation du bois d'acacia.

- Grâce à leurs compétences professionnelles renforcées et améliorées, et à l'accès aux nouvelles technologies, les travailleurs formés seront en mesure d'accroître le taux de récupération de la matière bois et de réduire les résidus de 30 à 40 pour cent dans les entreprises ciblées.
- Un rapport de recherche sur les propriétés techniques du bois d'acacia et les orientations pour le marketing et le développement des produits de l'acacia sont terminés.
- Une réunion en ligne destinée à partager les connaissances et l'expérience entre les fabricants d'usinage du bois et les commerçants et utilisateurs de machines de travail du bois au Viet Nam a été facilitée.
- Un rapport sur les solutions techniques permettant d'améliorer les plantations de bois d'acacia et la transformation du bois d'acacia est terminé.
- Un atelier sur la transformation du bois d'acacia a été organisé avec la participation d'entreprises du bois.

Produit 3: Sensibilisation accrue au Système de vérification de la légalité du (TLAS) applicable aux plantations d'acacia.

- Plus de 200 participants d'entreprises du bois ont été formés au VNTLAS et sont en mesure de mettre en pratique le processus de diligence raisonnée.
- Des orientations sur le VNTLAS ont été élaborées par le projet en appui aux entreprises du bois pour mettre en pratique la diligence raisonnée.
- En mars 2021, le Ministère vietnamien de l'agriculture et du développement rural et l'Administration forestière vietnamienne ont commencé à préparer des instructions pour le classement des entreprises du bois et la délivrance d'autorisations FLEGT. VIFOREST (l'Agence d'exécution du projet) est membre du conseil de préparation. Elles sont programmées se terminer en avril 2022.

En conclusion, le projet a identifié les problèmes majeurs auxquels se heurte la filière vietnamienne du bois d'acacia et a proposé des mesures pour y remédier. Au nombre de ces mesures figurent de nouvelles politiques publiques destinées à aider les entreprises forestières et fabricants de produits en bois à travailler ensemble dans le sens de la GDF et des grandes plantations de bois. Parallèlement à ces interventions de politique et techniques, les prêts à taux préférentiel encouragés par le projet revêtent une importance capitale pour permettre aux planteurs de prolonger les cycles de coupe et de produire des bois de grandes dimensions. Toutefois, ces prêts à taux préférentiel sont rares et pourraient ne pas être viables. À présent, les prêts à taux faible subventionnés par le gouvernement sont dirigés vers les minorités ethniques et les couches les plus démunies des agriculteurs qui résident dans des zones isolées plutôt que vers la majorité des planteurs d'acacia de plusieurs zones du pays. Par conséquent, le projet s'est attaché à établir des liens entre les planteurs d'acacia et les transformateurs de bois, en particulier les grandes entreprises, qui pourraient souhaiter aider les agriculteurs à gérer leurs plantations plus longtemps et ainsi produire des bois de grandes dimensions. À cet égard, plusieurs membres de VIFOREST (Woodlands, NAFOCO, Acansia etc.) ont versé des paiements anticipés aux agriculteurs, qui coupent souvent leur plantation au terme de 4 à 5 années, afin qu'ils prolongent le cycle de coupe à 7 à 8 années. Du côté de l'industrie, la plupart des fabricants de meubles en bois manquent de compétences en design et en création de marque. Nombre d'entre eux n'ont pas accès aux technologies idoines. Au cours de l'exécution du projet, VIFOREST a tiré parti de toutes les opportunités permettant de leur donner accès à des technologies avancées et à une meilleure gouvernance d'entreprise, ce dans le cadre d'une série de salons professionnels et de réunions d'échange interentreprises.

Le rapport d'achèvement du projet a été soumis en septembre 2021 au moment où le présent document était finalisé. Si un rapport final d'audit financier satisfaisant est reçu par le Secrétariat avant la cinquante-septième session du Conseil, le Comité pourra déclarer ce projet dûment achevé.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur financement

1. **PD 900/19 Rev.2 (I) Développement d'une filière du bambou tenant compte des besoins des femmes et ancrée dans les communautés en appui à la gestion et à la conservation des ressources en bambou dans la zone de bassin versant du lac Toba (LTCA), dans la province du Nord-Sumatra, en Indonésie**

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	603 404
Contribution de l'OIBT:	\$EU	499 184

Contribution du Gouvernement de l'Indonésie: \$EU 104 220

Agence d'exécution: Institut de recherche-développement sur la foresterie et l'environnement Aek Nauli (*Aek Nauli Forestry and Environment Research & Development Institute, FERDI*)
Agence de recherche-développement et d'innovation sur la foresterie et l'environnement (FOERDIA), Ministère de l'environnement et de la foresterie, République d'Indonésie

Approbation: Septembre 2021

Durée: 36 mois

Ce projet devait perdre son statut de projet approuvé le 30 avril 2021 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X). Le Gouvernement de l'Indonésie a soumis une lettre au Responsable en chef demandant que le statut de projet approuvé soit maintenu au titre des dispositions de l'annexe 2 à la décision 2(X). La prorogation a par la suite été approuvée en septembre 2021 dans le cadre de la procédure en ligne de non-objection. La nouvelle date à laquelle ce projet sera frappé de caducité est fixée au 30 avril 2023.

2. PD 912/20 Rev.1 (I) Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	673 134
Contribution de l'OIBT:	\$EU	385 706
Contribution du Gouvernement du Pérou:	\$EU	287 428

Agence d'exécution: Chambre forestière nationale (*Cámara Nacional Forestal, CNF*)

Approbation: Octobre 2020

Durée: 30 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2022 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

3. PD 922/21 Rev.1 (I) Promouvoir la consommation intérieure durable de produits ligneux au Viet Nam

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	361 600
Contribution de l'OIBT:	\$EU	339 500
Contribution de VIFOREST:	\$EU	21 600

Agence d'exécution: Association vietnamienne du bois et de ses produits dérivés (VIFORES)

Approbation: Septembre 2021

Durée: 24 mois

Le financement de ce projet (élaboré à partir d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de la Démarche programmatique pilote qui a été approuvée par le Conseil par sa décision 4(LVI)) demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à démarrer sa mise en œuvre dès que les fonds affectés de la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra son statut de projet approuvé le 30 avril 2023 en vertu de la clause de caducité prévue à l'annexe 2 à la décision 2(X).

4. PPD 195/19 Rev.2 (I) Avant-projet d'étude de faisabilité de transformation et de valorisation du bois au Togo

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	125 032
Contribution de l'OIBT:	\$EU	93 632
Contribution du Gouvernement du Togo:	\$EU	31 400

Agence d'exécution: Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF)

Approbation: Octobre 2020

Durée: 12 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 31 mai 2022 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

5. PPD 200/21 Rev.1 (I) Projet de renforcement des capacités des artisans du bois au sud du Bénin

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	127 904
Contribution de l'OIBT:	\$EU	88 704
Contribution du Gouvernement du Bénin:	\$EU	39 200

Agence d'exécution: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC)

Agences collaboratrices: Fonds de développement de la formation continue et de l'apprentissage. (FODEFCA)
Bureau d'appui aux artisans (BAA)
Direction de l'apprentissage et des métiers artisanaux (DAMA)

Approbation: Septembre 2021

Durée: 10 mois

Le financement de ce projet demeure en instance, mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 avril 2023 en application de la disposition de caducité stipulée dans l'annexe 2 à la décision 2(X).

* * *